



## Le futur antérieur du Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France

Felicity Bodenstein

■ Le musée du Cabinet des médailles est situé dans les bâtiments du quadrilatère Richelieu, désormais dédié aux collections patrimoniales de la Bibliothèque nationale de France. C'est là que, depuis 1741, sont conservées et mises à la disposition du public des collections de monnaies, médailles, vases et autres objets d'intérêt historique. Or, en 2009, lors de l'élaboration d'un projet de rénovation pour l'ensemble du quadrilatère – dont la première phase des travaux est déjà en cours –, l'administration de la Bibliothèque annonça la disparition du musée du département. Nous allons interroger cette prise de position (qui n'a pas encore donné lieu à une décision définitive) par une mise en contexte historique, afin de comprendre pourquoi la place d'un musée qui mérite le titre de doyen des musées français semble menacée. Pour cela nous allons considérer la distinction entre la notion de musée et de bibliothèque, une notion tellement ancrée dans notre classification des institutions culturelles que nous oublions qu'elle fut perçue de manière très différente dans le passé et qu'il convient de l'interroger à nouveau à l'heure de la révolution numérique.

Tout récit concernant le Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale<sup>1</sup> commence invariablement par la mention de ses origines royales qui en font l'un des plus anciens musées de France<sup>2</sup> ainsi que l'un des derniers représentants de la grande tradition des cabinets de l'époque moderne. Or, en réalité et en dépit de ce titre vénérable, il s'agit d'un lieu peu connu, peu visité et qui souffre d'un manque de visibilité auprès

---

1. Son titre officiel est le Département des monnaies, médailles et antiques mais dans le langage courant employé par l'institution et ses employés on parle toujours du *Cabinet des médailles*.

2. Sarmant, Thierry, 1994, *Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. 1661-1848*, Paris, École des Chartes, p. 1.

du public, en partie du fait de son statut de département parmi d'autres à l'intérieur de la Bibliothèque nationale de France (BnF)<sup>3</sup>. Un exemple assez paradigmatique de cette situation est la discussion concernant le trône de Dagobert<sup>4</sup> dans les débats autour de l'établissement d'une collection pour une nouvelle Maison d'histoire de France. Hervé Lemoine, chargé d'un rapport pour la fondation du musée, avoua : « Si vous saviez tout ce qui n'est pas mis en valeur ! Le trône de Dagobert, par exemple, est à la Bibliothèque nationale. Qui le voit ?<sup>5</sup> ». Le nom du département est absent de ces débats ; pourtant, le trône a depuis son entrée dans les collections lors de la Révolution toujours occupé une place d'honneur dans la présentation publique de la collection. Aujourd'hui, exception faite de sa présentation temporaire à Versailles, il est à voir à l'entrée du musée, accessible et ouvert gratuitement au public. Pourtant Jean-Jacques Alliaison déclara avec confiance au sujet de la présentation du trône de Dagobert à l'exposition au château de Versailles, « Trônes en majesté », que ce rare survivant du trésor de Saint-Denis n'était encore jamais sorti des réserves de la Bibliothèque<sup>6</sup>. Comment interpréter une ignorance manifeste même dans les milieux des professionnels de la culture, par rapport à l'existence de ce lieu ? Fait d'autant plus remarquable que la beauté et l'importance insigne des objets présentés dans ce musée sont reconnues et que le département occupe une position absolument centrale dans la capitale<sup>7</sup>.

Une telle situation mérite que l'on s'interroge d'autant plus que, dans le contexte de la rénovation du quadrilatère Richelieu, menée par l'architecte en chef des Monuments

3. À ce sujet voir l'excellent mémoire d'étude d'Agathe Jagerschmidt, 2009, « *Le Cabinet des Médailles* » de la Bibliothèque nationale de France : incidence de la spécificité des lieux et des statuts sur les choix muséographiques, mémoire d'étude de deuxième cycle de l'École du Louvre, présenté sous la direction de Corinne Jouys Barbelin.

4. Voir à ce sujet *La Fabrique de l'Histoire / Débat sur le projet de la Maison de l'histoire de France*, texte de l'émission sur « France Culture » avec Emmanuel Laurentin et Frédéric Mitterand, ministre de la Culture, et Patrick Boucheron, maître de conférences à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, [<http://www.fabriquedesens.net/La-Fabrique-de-l-Histoire-Debat>], consulté le 16 avril 2011. Lors de l'émission, Patrick Boucheron questionna la création d'« une galerie de l'histoire de France qui commence par le trône de Dagobert et qui s'achève... ».

5. Hervé Lemoine, cité par Olivier Le Naire, « Le Retour du bon vieux roi Dagobert », *L'Express*, 4 août 2010, [[http://www.lexpress.fr/actualite/politique/sarkozy-aux-portes-de-l-histoire\\_910504.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/sarkozy-aux-portes-de-l-histoire_910504.html)], consulté le 17 avril 2011.

6. Interviewé pour son propre blog, Jean-Jacques Alliaison dit clairement : « L'exposition rassemble des objets rares et précieux. De nombreux prêts exceptionnels ont été consentis à l'occasion de cette exposition. La venue du trône de Dagobert au château de Versailles est un véritable événement : il n'est jamais sorti des réserves de la BNF, où il est conservé. » ([[http://jean-jacques-aillagon.typepad.fr/le\\_blog\\_de\\_jeanjacques\\_ai/2011/02/exposition-tr%C3%B4nes-en-majest%C3%A9.html?cid=6a010536b474ad970c014e601526a6970c](http://jean-jacques-aillagon.typepad.fr/le_blog_de_jeanjacques_ai/2011/02/exposition-tr%C3%B4nes-en-majest%C3%A9.html?cid=6a010536b474ad970c014e601526a6970c)], consulté le 17 avril 2011.)

7. C'est ce constat que fait également Thierry Sarmant dans l'introduction de la thèse citée à la note 2 et que l'on entend constamment dans la bouche de tous les chercheurs qui apprennent à connaître ce lieu. Il paraît à la fois comme une évidence et une énigme si l'on considère l'intérêt des collections.



historiques, Jean-François Lagneau, et le maître d'ouvrage, Bruno Gaudin<sup>8</sup>, des questions d'ordre patrimonial ont soulevé des polémiques vives concernant, d'une part, la destruction prévue de l'escalier d'honneur<sup>9</sup> et, d'autre part, l'existence même du musée dans le département<sup>10</sup>.

Le choix de considérer ici l'histoire du musée à la lumière de cette polémique découle d'une demande d'information formulée par l'un des membres de la commission mixte d'experts créée par la BnF et par le ministère de la Culture en 2010. Elle fut établie sous la pression des différents mouvements de défense et de contestation qu'avaient fait surgir certains aspects du projet. L'un des arguments présentés par l'administration pour la réduction ou même la suppression du musée autonome était que son importance dans l'identité de ce département était minime et qu'on ne pouvait pas parler d'un « vrai musée ».

Nous ne cherchons pas ici à polémiquer sur les arguments spécifiques à ce débat – l'existence du musée par exemple est une évidence, sa justification, une redondance. D'ailleurs le problème actuel est surtout révélateur des rapports internes à l'institution même et il est difficile à saisir pour des personnes externes en l'absence d'informations officielles. D'ailleurs, ajouterions-nous, ce sujet est d'un intérêt limité pour comprendre les vrais enjeux intellectuels et culturels que soulève la situation du



L'escalier d'honneur du quadrilatère Richelieu construit par Jean-Louis Pascal (1837-1920) et la grille d'entrée du musée du Cabinet des médailles et antiques.  
Photo : Felicity Bodenstein

- 
8. Gaudin, Bruno, 2009, « Entretien avec Sophie Lisiecki », *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, mai-août, n° 49, p. 14-15.
9. Jean-Michel Leniaud, 2010, « La Bibliothèque nationale amputée au nom de la modernité », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 18, p. 5-7.
10. Pour connaître la position d'une partie du personnel et de la société des Amis du Cabinet des médailles, se référer au site Web créé en 2009 pour attirer l'attention du public sur le sort du musée grâce à une pétition. Le site recense et publie les articles parus dans la presse française et étrangère sur la situation du musée. Il expose également la position de l'administration générale de la bibliothèque qui prononça clairement la disparition du musée fin 2009 et sa réaction face aux demandes du département et notamment face à l'organisation de la pétition Association pour le Cabinet des médailles : [[http://www.cabinetdesmedailles.net/Association\\_pour\\_le\\_Cabinet\\_des\\_Medailles/Accueil.html](http://www.cabinetdesmedailles.net/Association_pour_le_Cabinet_des_Medailles/Accueil.html)] (consulté le 26 décembre 2010).

Cabinet des médailles. Toutefois, nous devons nous demander pourquoi dans la logique actuelle de la Bibliothèque nationale ce musée est-il devenu invisible ? Pour reprendre une expression employée par l'administration générale dans un rapport interne destiné aux membres de la commission et que nous citons officieusement, les collections apparaissent comme relevant d'une « radicale étrangeté » dans la bibliothèque. Aveu involontaire, s'il en fallait un, de la nature problématique de l'image que l'administration s'est faite de ces collections. Une telle tentative de négation de ce qui est une réalité indéniable est révélatrice d'un problème plus profond. Le statut du département avec son musée dans la bibliothèque a toujours été spécifique, et depuis la Révolution son déménagement vers d'autres lieux ou même d'autres institutions fut maintes fois évoqué : aujourd'hui il semblerait qu'il soit parfois perçu comme un véritable corps étranger au sein de la BnF<sup>11</sup>. Le peu d'importance accordée à une présentation publique et extensive des collections du Cabinet des médailles dans le projet actuel indique l'existence d'un angle mort qui concerne plus largement la place des fonds spéciaux de l'érudition antiquaire dans les bibliothèques publiques à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

Nous proposons donc de considérer ce problème à travers le prisme de l'histoire qui a placé ce musée et centre de recherche spécialisée dans le domaine de la numismatique à l'intérieur de la BnF ; nous poursuivrons avec une mise en contexte selon deux axes problématiques : d'abord le rapport entre les bibliothèques et les fonds monétaires, puis entre la bibliothèque et le musée d'une façon générale.

### **Une brève histoire du musée du Département des monnaies, médailles et antiques**

Peuplé « de ces menus objets grâce auxquels les gloires passées survivent<sup>12</sup> », le Cabinet des médailles connut plusieurs emplacements au cours de son histoire : Fontainebleau, le Louvre, la Bibliothèque royale et puis Versailles où Louis XIV le fit installer en 1684. Là, il occupa un cabinet luxueux établi d'après les dessins de Jules Hardouin-Mansart, auquel on accédait depuis le salon de l'Abondance au bout des Grands appartements. Il rejoignit en 1741 à nouveau les collections royales d'imprimés, manuscrits et estampes situées rue de Richelieu. On l'établit alors dans l'hôtel de Nevers qui avait été annexé

11. L'un des conservateurs du département s'est exprimé anonymement dans le *Journal des arts* : « Nous avons toujours posé problème à la bibliothèque. Ne serait-ce que pour la conservation des objets, rien n'est réellement prévu pour leur restauration ou le stockage. On ne cesse de nous demander ce qu'un musée vient faire dans une bibliothèque ! » (Bétard, Daphné, 2010, « Le Revers de la médaille. Le chantier du site Richelieu remet en question le cabinet des Médailles et antiques », *Le Journal des Arts*, 5 mars 2010, n° 320, [[http://www.artclair.com/jda/archives/docs\\_article/73021/le-re](http://www.artclair.com/jda/archives/docs_article/73021/le-re)], consulté le 1er avril 2010.)

12. Babelon, Jean, 1927, *Le Cabinet du roi ou le salon Louis XV de la Bibliothèque nationale*, Paris, G. Van Oest, p. 5.

aux constructions de la Bibliothèque royale en 1724<sup>13</sup>. Son décor fut commandé par le roi Louis XV lui-même et exécuté sous la direction de Jules Robert de Cotte (1683-1767). Il était spécialement conçu pour recevoir ces précieuses collections avec un programme iconographique et un mobilier *ad hoc*. Il n'était pas public dans le sens de l'ouverture générale qui allait s'établir avec la Révolution pour toute la bibliothèque, mais il était ouvert à toute personne en mesure d'en formuler la demande écrite. Il s'agissait donc d'une salle de parade, conçue pour « mettre en valeur la munificence du roi et contribuer à la propagande monarchique<sup>14</sup> ». Ce salon disparut en 1865 quand le Cabinet des médailles s'installa

sur la rue de Richelieu et fut reconstitué en 1904 par Jean-Louis Pascal, architecte de la Bibliothèque nationale entre 1875 et 1913<sup>15</sup>, dans les nouveaux locaux créés pour le Département des monnaies, médailles et antiques. Il est un des rares exemples conservés d'un cabinet moderne et constitue la plus ancienne installation muséographique encore



Photo Giraudon, Pax

Le Salon Louis XV à la Bibliothèque Nationale.  
Côté de la rue Colbert.

« Le salon Louis XV. Côté de la rue Colbert », Jean Babelon, 1927, *Le Cabinet du roi ou le Salon Louis XV de la Bibliothèque nationale*, pl. III.

Photo : Felicity Bodenstein

13. Sarmant, Thierry, 2007, « Le Cabinet des médailles du roi ou 'Salon Louis XV' », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 26, p. 67-73.

14. Sarmant, 1994, p. 175.

15. Bodenstein, Felicity, 2010, « Le Salon Louis XV à la Bibliothèque nationale de France : l'archéologie et la reconstitution d'un lieu d'histoire (1865-1913) », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, septembre, n° 19, p. 7-17. Plus globalement sur les travaux de Pascal à la Bibliothèque nationale, voir Richard-Bazire, Anne, 2001, « Jean Louis Pascal et la création de la salle des périodiques de la Bibliothèque nationale (1883-1936) », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 1, p. 105-125.

en place en France. Ainsi, tout projet pour la rénovation du département devrait prendre en compte son existence et comprendre sa restauration. De fait, aujourd'hui, il ne fait pas partie du parcours public et sert uniquement de réserve aux objets et de bureau aux conservateurs du Département qui sont seuls à en apprécier l'existence.

À défaut d'avoir pu intégrer le salon Louis XV<sup>16</sup> au musée comme il l'avait prévu au départ, Pascal conçut et construisit entre 1890 et 1913 le musée actuel sur le jardin Vivienne qui sert également d'entrée publique au Département des monnaies, médailles et antiques. On accède au musée par l'élégant escalier d'honneur du quadrilatère Richelieu, puis par une grille en fer forgé, à la fois impénétrable et transparente. Tout dans l'architecture des trois salles du musée (la salle des Colonnes, la salle du Grand Camée, la salle de Luynes), leur disposition générale, leur éclairage et leurs décors fut conçu pour accueillir les collections d'objets menus et précieux<sup>17</sup>.

Une attention que la richesse des collections mérite pleinement : le Cabinet des médailles conserve la première collection de monnaies et médailles en Europe, avec plus de 500 000 pièces, ainsi que la plus belle collection de pierres gravées. Après le Louvre, il possède également la deuxième collection de vases grecs en France. Du point de vue de l'histoire des collections, ces objets témoignent des goûts d'antiquaire des rois de France et des premières découvertes de l'archéologie naissante<sup>18</sup>. De plus, au cours de la Révolution française, il reçut une partie importante des trésors de Saint-Denis et de la Sainte-Chapelle avec des objets aussi uniques que le *Grand Camée de France* ou la *Coupe des Ptolémées*. Cela en fait un véritable trésor dans le sens propre du terme ainsi que le lieu par excellence où comprendre l'histoire moderne des collections et de l'archéologie.

Alors que le Cabinet des médailles semblait renaître au début du XX<sup>e</sup> siècle avec la nouvelle installation de 1917, pendant les années suivant la Deuxième Guerre mondiale, le musée tomba progressivement dans un état d'abandon et de désuétude – un processus qui culmina dans les années 1960 au moment de l'importante crise de foi qui frappa le monde

16. En effet, l'emplacement du salon Louis XV pose problème : au départ il semblerait que Pascal avait décidé de l'utiliser justement pour fournir un cadre spectaculaire à une salle publique d'exposition. Or, dans le plan adopté par l'architecte, cette ouverture aurait supposé que le département serait amputé du seul grand espace « privé » de travail dont il disposait. Une longue note écrite par Ernest Babelon (directeur du département entre 1892 et 1924) fait état de la différence de position qui l'opposa sur ce point à Pascal. (Voir les archives du département, 1 ACM SUP 4 : Note à l'administration générale de la main d'Ernest Babelon, ca 1900.)

17. Sur les locaux du musée qui ouvrit ses portes au public en 1917, voir Bodenstein, Felicity, 2009, « Le Musée du Cabinet des médailles. Éclectisme et historicisme au début du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue de la BnF*, n° 32, p. 83-92.

18. Aghion, Irène, 2002, « Collecting Antiquities in Eighteenth-century France », *Journal for the History of Collections*, n° 14, p. 193-203.

des musées en France. Pour son directeur Georges Le Ridder, l'état du Cabinet des médailles était devenu paralysant<sup>19</sup>. Le musée ferma en 1967 et ne rouvrit qu'en 1981 après d'importants travaux. On installa notamment la mezzanine – un procédé qui était alors très à la mode pour augmenter les surfaces des salles de musées du XIX<sup>e</sup> siècle considérées comme trop monumentales. On prévoit aujourd'hui de l'enlever. De fait, depuis une vingtaine d'années on revalorise les espaces muséaux de cette époque – des musées à l'image des temples-palais-basiliques, pour reprendre l'expression de Bruno Foucart<sup>20</sup>. Il s'agit certes là d'une décision salutaire pour l'appréciation de la belle architecture de cette salle – toutefois, en 2010 on prévoyait encore d'en faire une salle de réception à louer. La remarque de la directrice générale Jacqueline Sanson à ce sujet se passe de commentaire : « La BnF change parce que le monde change<sup>21</sup>. »



La salle des colonnes du Département des monnaies, médailles et antiques, vue de la mezzanine.

Photo : Felicity Bodenstern

### **Le musée actuel: état des lieux et avenir possibles**

Les journaux saluèrent unanimement la réouverture du musée en 1981 qui rendit au public des collections qui avaient été réservées aux seuls spécialistes et aux chercheurs pendant près de quinze ans. La notion de trésor caractérisa largement la réception du nouveau musée dans la presse<sup>22</sup>. Or, dans cette nouvelle présentation on remarqua également la place assez mineure consacrée à la numismatique et l'absence d'un vrai projet pédagogique par rapport à la présentation de cette science auxiliaire de l'histoire,

19. Voir ACM 1960, dossier « Courrier 1960 » : note du 17 mars 1960 de George Le Ridder à l'Administration générale.

20. Foucart, Bruno, 1994, « Le musée du XIX<sup>e</sup> siècle : temple, palais, basilique », *La jeunesse des musées, les musées de France au XIX<sup>e</sup> siècle*, catalogue de l'exposition, musée d'Orsay, du 7 février au 8 mai, Paris, RMN (Réunion des musées nationaux), p. 122-155.

21. L'expression a été rapportée d'une réunion du 13 janvier 2010. ([[http://www.cabinetdesmedailles.net/Association\\_pour\\_le\\_Cabinet\\_des\\_medailles/Fermeture.html](http://www.cabinetdesmedailles.net/Association_pour_le_Cabinet_des_medailles/Fermeture.html)], consulté le 1er décembre 2010.)

22. Dans les archives du musée on trouve un dossier de presse consacré aux articles parus à ce moment-là : 1 ACM SUP 33.



The Money Gallery, la présentation permanente du Département des monnaies et médailles du British Museum, conçue en 2001.

Photo : Felicity Bodenstein

considérée comme une pratique bien obscure par le grand public. Dans ce domaine, il faut dire que le département n'innova guère. Pourtant, malgré les difficultés inhérentes à la présentation de ces menus objets que sont les monnaies et médailles, d'autres musées ont mené des expériences intéressantes qui pourraient inspirer un projet futur<sup>23</sup>. La Money Gallery du British Museum a pris une approche anthropologique de l'histoire de l'argent comme élément structurant de la société, et la réinstallation récente des collections monétaires au Bode-Museum à Berlin a multiplié les mises en contexte pour aborder l'objet monétaire à travers des

thématiques adaptées aux différents types de collections – médailles artistiques, portraits royaux, trésors, etc. À Lyon et à Vienne, on a surtout opté pour la préservation d'un esprit de cabinet fin XIX<sup>e</sup> avec la réutilisation des meubles d'origine et la reconstitution de l'ambiance désuète mais charmante du monde des musées d'autrefois.

À côté de la numismatique, la présentation de 1981 composait assez maladroitement un parcours chronologique classique que les collections n'illustraient que difficilement du fait de la complexité et de la grande variété d'époques, de lieux géographiques et de matériaux représentés dans ses collections. Ainsi, dix ans après la réouverture de 1981, on révisa la muséographie pour constituer un parcours qui illustre l'histoire des collections d'antiques du Cabinet des médailles – mais où la place de la numismatique reste très marginale. Il s'agit d'une approche novatrice, toutefois elle demande la construction

23. Il faut se référer au travail d'Agathe Jagerschmidt (p. 20-26) qui a mené une étude comparative des muséographies contemporaines dans d'autres cabinets de médailles afin de fournir des modèles ou de rassembler des idées pour l'élaboration d'un musée nouveau à Paris.

d'un discours assez complexe et d'un dispositif pédagogique solide, car le visiteur habitué à regarder l'objet comme le témoin de l'époque qui l'a produit ne comprend pas forcément ce nouveau récit de «l'histoire de l'objet», objet d'étude et de convoitise à travers les âges. Ce récit est toutefois très enrichissant pour le public qui peut ainsi comprendre la nature de ces collections et leur raison d'être à l'intérieur de la bibliothèque. Or, c'est bien là un propos qui profiterait beaucoup d'une mise en scène intégrant les éléments de l'ancien musée, comme le salon Louis XV, afin de recréer cette ambiance de lieu d'étude et de contemplation qui



The Enlightenment Gallery, présentation permanente dans l'ancienne bibliothèque du roi George III ouverte en 2003.

Photo : Felicity Bodenstein

caractérise son histoire. Là encore, d'autres musées ont tenté ce type d'expérience. À très grande échelle, l'Enlightenment Gallery du British Museum illustre l'histoire du musée et de ses collections avec une installation des objets faite pour illustrer les grandes interrogations dans le développement du savoir encyclopédique. L'exposition permanente est présentée dans l'ancienne bibliothèque du roi George III, dessinée par Sir Robert Smirke dans les années 1820. On voit là une réflexion sur l'histoire du savoir, qui illustre les liens encore organiques aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles entre le musée et la bibliothèque : « Il est utile de rappeler que le British Museum avait débuté comme une grande bibliothèque accompagnée par un mélange d'objets antiques et d'histoire naturelle qui s'ajouta à la collection de livres<sup>24</sup>. »

Nous ne pouvons pas approfondir ici la question de ces expériences muséographiques menées dans d'autres institutions afin de récupérer, pour la jouissance et l'éducation

24. Opper, Thorsten, 2003, « Ancient Glory and Modern Learning: the Sculpture-decorated Library », *Enlightenment*, London, British Museum, p. 66.



du grand public, ces cultures du savoir, souvent jugées difficiles à présenter. Au vu de la complexité et de la richesse des collections du Cabinet des médailles, l'absence d'un vrai projet de musée intégré au programme de rénovation architecturale est un fait alarmant non pas uniquement pour l'avenir de cette collection, mais d'une façon générale pour le type de patrimoine qu'elle représente en France. Car il s'agit d'un patrimoine de l'érudition et de la curiosité, un patrimoine qui est le résultat d'activités antiquaires qui sont aujourd'hui mal comprises et parfois mal perçues. Il faut mener des recherches solides et construire un projet intellectuel fort prenant en compte l'histoire du département pour l'intégrer à une institution qui cherche à faire peau neuve – sans une telle réflexion, la survie dynamique des institutions patrimoniales semble impossible<sup>25</sup>.

Dans les projets de rénovation du quadrilatère, le point fort qui ressort des discours officiels est la volonté de l'ouvrir au plus grand nombre et donc de revoir la fluidité de la circulation<sup>26</sup>. L'invocation de ce principe a justifié la fermeture ou le déplacement du musée au gré de projets changeants, dont le dernier lui assura le maintien de la salle Luynes (un quart du musée actuel) et une place de choix dans la «galerie des trésors» qu'on prévoit dans la galerie Mazarine avec une présentation permanente de morceaux choisis provenant de tous les départements. Cette notion de galerie des trésors évoque un étalage axiomatique propre à la muséologie du XIX<sup>e</sup> siècle, qui ne questionne pas de façon réflexive l'objet à présenter au public. La nature dépassée de ce principe prouve bien l'absence de travail de fond sur les questions muséographiques et renvoie étrangement aux premiers essais de musée de Jean-Louis Pascal pour tous les départements de la bibliothèque à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Les monnaies et médailles à la bibliothèque, des objets liminaires ?**

Pourtant le statut particulier de l'objet monétaire permet une réelle réflexion sur l'existence et la nature de ces collections nécessaires et utiles pour le public. Les collections numismatiques plus que toutes autres (avec peut-être les estampes) demeurent à cheval

25. Dans un essai éclairant, le grand spécialiste des musées Michael Conforti (1995, « Museums Past and Museums Present: Some Thoughts on Institutional Survival », *Museum Management and Curatorship*, n° 14, décembre, p. 340) se pose la question de la vie et la survie des musées : « *Faced with the reality that the stabilizing forces of most established institutions cannot change infinitely, I have had to conclude that the continuing vitality of the museum rests not only on the potential of new programmatic initiatives (that is the introduction of new narratives into its institutional text), but on its ability to understand, better than most museum institutions have thus far, the realities of its historical nature. I believe the successful and respected museum of the future will be forced to incorporate those realities consciously, imaginatively, positively but non-reverentially, into its institutional message in spite of a critical climate which might at first approach this initiative with cynicism.* »

26. de Laubier, Marie, 2009, « Un patrimoine à la portée de tous », *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, mai-août, n° 49, p. 16-17.



entre les mondes du musée et de la bibliothèque. August Loehr exprime clairement le problème en 1931 :

Parmi les musées qui ne sont pas exclusivement consacrés à l'art, mais dont les buts sont au contraire d'ordre plus général, il faut ranger les Cabinets des Médailles, c'est-à-dire les collections de médailles, de monnaies et de moyens de paiement. Les Cabinets des Médailles dont la création remonte beaucoup plus haut que celle des Galeries de tableaux, ont constitué, dans plusieurs des grands ensembles européens de collections, un premier fonds, sans cesse entretenu depuis plus de 400 ans<sup>27</sup>.

Or, l'objet monétaire n'a pas profité du regain de mode pour les cabinets de curiosité<sup>28</sup>, même s'il occupa au Grand Siècle et encore à l'âge des Lumières «une place capitale dans la curiosité<sup>29</sup>». Il ne correspond pas au caractère insolite qu'on rattache volontairement au concept d'objet de curiosité. Il se situe également à la frontière entre document d'histoire, d'archéologie et d'art et, du fait probablement de sa qualité d'objet fabriqué en série, il a du mal également à pleinement asseoir sa place dans le monde des objets d'art. Or, peut-être que l'association qui lui porte le plus grand préjudice est celle d'être l'objet de la commémoration et de la vénération antiquaire par excellence.

Les monnaies et les médailles constituent pourtant un pan standard des fonds aujourd'hui dits «spéciaux» dans les bibliothèques européennes, et ce, depuis la Renaissance. Or, comme l'écrivait Dominique Bougé-Grandon dans une éclairante analyse de la place de ces fonds : «Les fonds spéciaux sont une réalité mal connue des bibliothèques françaises. Ils sont à la frontière de plusieurs groupes d'objets : les livres et les non-livres, les documents anciens et les documents modernes, les fonds généraux et les fonds locaux<sup>30</sup>.» Elle poursuit en expliquant que «ces objets d'art : bustes, tableaux, statues, ne sont pas vraiment considérés comme faisant partie des collections de la bibliothèque où ils se trouvent». Quant aux monnaies et médailles, bien qu'ils constituent une constante dans la typologie générale de ces fonds, elles n'ont pas été recherchées par les conservateurs des bibliothèques, mais «ont été données aux bibliothèques par des

---

27. Loehr, August, 1934, « Problèmes particuliers aux collections de monnaies et médailles », *Muséographie, Architecture et aménagement des musées d'art, conférence internationale d'études*, Madrid, publié par la Société des nations, office international des musées, Institut international de coopération intellectuelle, p. 437.

28. Patrice Mauries (2002, *Cabinets of Curiosities*, Londres, Thames and Hudson) dédie un chapitre au statut du cabinet de curiosité dans la culture contemporaine : « Resurgences: the Spirit of Curiosity ».

29. Schnapper, Antoine, 1988, *Le Géant, la licorne et la tulipe, collections et collectionneurs dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, p. 134.

30. Bougé-Grandon, Dominique, 1997, « Les Fonds spéciaux », dans Jean-Paul Oddos (dir.), *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, p. 324.

collectionneurs [...] Leur valeur documentaire est sous-estimée. Ces collections ne sont connues que par quelques rares spécialistes<sup>31</sup>. » On voit donc que la situation actuelle de ces fonds n'est pas spécifique à la Bibliothèque nationale de France.

La tradition qui rattacha les monnaies et les médailles aux bibliothèques se fonde sur deux justifications. La première renvoie à un classement technologique des objets monétaires parmi les documents « gravés » puis « imprimés », à rapprocher pour cette raison des documents des bibliothèques, également imprimés et produits en série. Bien que ce type de rapprochement théorique ne trouve pas souvent un reflet dans les pratiques de recherche, il a parfois été repris pour donner une vision cohérente des collections de la Bibliothèque nationale<sup>32</sup>. La deuxième, plus intéressante d'un point de vue épistémologique, est la tradition antiquaire qui conçut l'utilité de la collection monétaire selon un épistème qui considère le monument (objet, artefact) comme un document à lire – et qui est à comprendre en lien avec les textes classiques<sup>33</sup>. Or, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'objet gagna en autonomie et devint document à part entière, un document qui fournissait des informations de nature intrinsèquement différente de celles qu'on pouvait trouver dans les textes, par l'analyse iconographique et matérielle des objets (c'est-à-dire taille, poids, modes de fabrication, etc.).

Dans un monde de l'érudition où l'objet établit son autonomie par rapport à l'écrit, les monnaies et les médailles constituaient des objets au croisement de la tradition antiquaire et des nouvelles pratiques archéologiques. Cela explique pourquoi elles ont continué à faire partie des collections des bibliothèques (c'est le cas à Paris, Bruxelles, La Haye ou encore à Karlsruhe) mais aussi pourquoi, dans beaucoup de cas au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, elles ont pris le chemin des musées, formant ainsi des départements importants dans des grands musées de beaux-arts (comme à Londres, Vienne, Berlin, Leningrad, Budapest, Prague, Varsovie, Rome, Copenhague, Stockholm)<sup>34</sup>.

31. *Id.*, p. 329.

32. Voir : S.a. « La Bibliothèque nationale de France », *Opuscules, le Cabinet des médailles*, article de presse grand public, par exemple l'illustration qu'on retrouve dans un recueil au Département des MMA, cote 40004 CDM F°, p. 1 : « Le livre, la médaille et l'estampe ont des liens de parenté très étroits : le manuscrit est le modèle que l'imprimé imite et multiplie ; les poinçons du graveur de sceaux et de médailles sont à l'origine de l'histoire de la gravure ; et l'on s'est demandé si les premiers caractères typographiques n'avaient pas été moulés comme des médailles. D'autre part, le livre, la médaille et l'estampe, chacun dans leur domaine propre, cherchent à reproduire ou à répéter un prototype dont le manuscrit fournit ou la matière ou l'occasion. Ainsi donc, tout se tient dans cette Maison. » Ce texte date visiblement des années 1940.

33. Schnapper, p. 122 : « Le va-et-vient entre les textes et les objets est la démarché caractéristique de l'antiquaire. Comme le dit Patin, 'ce secours réciproque oblige presque toujours de joindre des cabinets d'Antiquité aux Bibliothèques'. »

34. Loehr, p. 440-441.



## La place du musée d'antiques dans la bibliothèque

Historiquement la frontière entre le musée et la bibliothèque est floue : « Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle au moins (et souvent jusqu'à la Révolution), la bibliothèque rassemble les objets les plus divers ; elle partage cet éclectisme avec le lieu qui porte parfois le nom de 'musée'<sup>35</sup>. » On peut observer qu'une certaine ambiguïté entre les termes subsiste encore largement au XIX<sup>e</sup> siècle, ambiguïté qu'on peut observer au sein même des textes sur la Bibliothèque nationale. Dans la réédition (1856) de l'histoire de la Bibliothèque du Roy par Nicolas Thomas Le Prince, Louis Paris, employé au Département des manuscrits, parle du « musée si célèbre dans le monde (connu) sous le nom de 'Bibliothèque du Roi'<sup>36</sup> ».

Le Cabinet des médailles ne s'intègre véritablement à la Bibliothèque d'un point de vue administratif qu'avec la Révolution<sup>37</sup>. À commencer par les dépôts révolutionnaires, et le Cabinet des médailles en est le principal bénéficiaire, on a déposé à la Bibliothèque des éléments d'une culture matérielle qui se rattachait au domaine de l'érudition plutôt qu'au domaine esthétique ou artistique (qui était considéré comme celui d'un musée des beaux-arts comme le Louvre). Ainsi, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la bibliothèque pouvait se visiter autant comme un lieu d'étude et de lecture que comme un musée voué au plaisir du flâneur<sup>38</sup>.

La *Notice des monuments exposés à la Bibliothèque* de 1840<sup>39</sup> décrit, en plus de la présentation des objets dans le salon Louis XV du Cabinet des médailles, d'autres monuments distribués de façon aléatoire dans les différentes galeries et salons de la Bibliothèque. Ainsi la galerie des livres imprimés, qui était au premier étage sur la rue de Richelieu, et par laquelle on accédait au Cabinet des médailles, était dénommée la

---

35. Poulot, Dominique, 1997, « La représentation du patrimoine des bibliothèques, XVI-XX<sup>e</sup> siècle », dans Oddos, *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, op. cit., p. 21 : « Il s'agit d'une bibliothèque dans laquelle les manuscrits et les imprimés, les peintures et les gravures, les monnaies et la sculpture participent sur le même plan au classement et au rappel de la complexité des connaissances humaines. »

36. Louis, Paris, 1856 [1782], *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi, aujourd'hui Bibliothèque impériale, nouvelle édition de l'ouvrage de Le Prince, revue et augmentée des Annales de la Bibliothèque*, Paris, Bureau du Cabinet historique, p. 1.

37. Le rapport institutionnel entre la Bibliothèque nationale et le Cabinet au XVIII<sup>e</sup> siècle est discuté par Sarmant (1994, p. 195).

38. Arthur, Schopenhauer (1989, *Journal de voyage*, Paris, Mercure de France, p. 101-102) décrit sa visite à la Bibliothèque nationale le vendredi 6 janvier, 1803 : « qui renferme sans doute la collection de livres la plus importante du monde. Outre les nombreux livres qui sont exposés dans de grandes salles, on peut voir aussi un cabinet d'antiquités très intéressant pour des étrangers ne disposant que de quelques heures pour visiter la bibliothèque. »

39. Dumersan, Théophile, 1840, *Notice des monuments exposés au Cabinet des médailles et antiques et à la Bibliothèque royale*, Paris, chez l'auteur.

galerie du Parnasse. On pouvait de fait y admirer le *Parnasse français*, bronze monumental dédié au roi Louis XIV en 1717 par Titon du Tillet, des dessus de cercueils de momies, un fragment de peinture égyptienne, une roue de bronze trouvée à Nîmes et un buste en marbre de Jérôme Bignon, un modèle des pyramides d'Égypte et l'empreinte en plâtre de la triple inscription de Rosette. En plus du salon Louis XV, deux espaces encore étaient spécialement réservés à la présentation des monuments : le salon des Globes spécialement conçu comme un lieu d'exposition permanente dans les années 1730 par Jules de Cotte pour accueillir les célèbres globes de Coronelli et la salle du Zodiaque, au rez-de-chaussée, qui présentait les grands monuments antiques du Cabinet des médailles.

Pour les architectes et les administrateurs de la Bibliothèque nationale au XIX<sup>e</sup>, le grand modèle à l'étranger était alors le British Museum, que son directeur Antonio Panizzi, qui était avant tout bibliothécaire, restructura dans les années 1850 avec une invention architecturale qui plaçait la bibliothèque au centre du bâtiment. Le concept d'un édifice mixte abritant aussi bien des livres que des monuments occupe une certaine place dans l'architecture des équipements municipaux en France dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le plus célèbre exemple est le musée-bibliothèque de Grenoble réalisé par Charles-Auguste Questel (1807-1888) entre 1863 et 1876. La municipalité lui avait réclamé un bâtiment qui mettrait en valeur les monuments des collections. Le résultat était une grande galerie richement décorée et éclairée par des coupoles de style néo-byzantin qui servait «à la fois pour présenter les documents les plus précieux de la bibliothèque et pour recevoir, dans la hauteur, grâce à des galeries superposées, le maximum de livres<sup>40</sup>». Elle faisait aussi une place assez large aux médailles et ouvrages de numismatique qui étaient exposés dans une salle de 176 mètres carrés, aux mêmes dimensions que la salle de lecture<sup>41</sup>.

On voit donc que la question de la visibilité des collections prit de l'ampleur au cours du siècle. Par exemple, en 1864, on put lire dans le *Journal de Paris* : «Le département des médailles est celui qui attire le plus de visiteurs, [...] ce qui est naturel, puisque c'est la seule partie de la bibliothèque qu'on puisse apprécier à première vue<sup>42</sup>». La Bibliothèque se devait d'établir une vitrine publique pour montrer ses fonds, une politique que l'administrateur général Léopold Delisle (1874-1910) adopta avec enthousiasme. C'est

40. Bleton, Jean, 1991, « Les Bâtiments », dans Dominique Varry (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises, Les bibliothèques de la Révolution et du XIX<sup>e</sup> siècle : 1789-1914*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, p. 204.

41. *Id.*, p. 206.

42. Henri, 1864, s.t., *Journal de Paris*, article sans titre sur les besoins d'expansion de la Bibliothèque qui passe en revue les différents départements. Consulté au Département des manuscrits occidentaux, Nouvelles acquisitions françaises, 13026, folio 134.

sous sa direction que fut développé le principe d'expositions permanentes et temporaires à la Bibliothèque et que Pascal installa dans la galerie Mazarine une présentation des trésors de la Bibliothèque nationale<sup>43</sup>.

Force est de constater que, dans les faits, il s'agit depuis bien longtemps de deux mondes qui vivent côte à côte dans un voisinage proche qui supporte plusieurs interprétations. Généralement, on a défini la culture matérielle rattachée à la bibliothèque comme celle de l'érudition à différencier de la culture artistique. Historiquement, par rapport aux antiques, il y avait un problème de distinction : Cécile Colonna écrit :

Dès 1794, on a donc réfléchi à un moyen de rationaliser la situation. Joseph Van Praet défend la création d'un muséum des antiquités indépendant, tandis que d'autres prônent l'annexion de tout ou partie des œuvres de la bibliothèque au Muséum des arts, comme Lebrun qui projette de séparer deux collections : « celle qui a pour but le dessin » pour le Louvre, « celle de l'érudition » à la Bibliothèque nationale<sup>44</sup>.

De fait, le musée ne se sépare pas de la Bibliothèque au XIX<sup>e</sup> siècle, même si à plusieurs reprises on observe des efforts pour établir des divisions, comme dans le rapport Mérimée de 1858 qui prépara la réorganisation de la Bibliothèque par Labrouste, et où on lit :

La Bibliothèque impériale est un établissement essentiellement littéraire et scientifique : on en sépare le cabinet des estampes, collection du domaine des beaux-arts ; on s'applique à définir et à fixer les attributions de chaque département ; désormais, ils ne conserveront plus d'objets étrangers à leur spécialité<sup>45</sup>.

Or, séparer les collections en objets scientifiques et érudits, d'une part, et en objets à valeur esthétique, d'autre part, était un projet difficilement réalisable dans la pratique, car tout essai de définition demeura insatisfaisant. C'est ainsi qu'ailleurs l'organisation institutionnelle se fonda sur la distinction plus simple entre culture livresque et culture matérielle qui scelle la distinction physique et intellectuelle entre la bibliothèque et le musée.

---

43. Ledos, Eugène-Gabriel, 1927, « M. Léopold Delisle et la Bibliothèque nationale », *Revue des bibliothèques*, Paris, n° 37, p. 130 : « L'exposition universelle de 1878 fut l'occasion d'une nouvelle exposition qui eut lieu dans la Galerie Mazarine et à laquelle prirent part les Estampes, les Manuscrits et les Imprimés. Cette exposition devint permanente, avec quelques changements ; visible deux fois par semaine, elle dura tout le temps que M. Delisle fut administrateur et quelque temps après lui. »

44. Colonna, Cécile, 2009, « La collection de céramiques grecques du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France », *Patrimoines*, n° 5, p. 98.

45. Mérimée, Prosper, 1858, *Rapport présenté à S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique et des cultes au nom de la Commission chargée d'examiner les modifications à introduire dans l'organisation de la Bibliothèque nationale*, Paris, Imprimerie nationale, p. 33.



Pour les professionnels du musée et des bibliothèques la question de la place du musée dans les bibliothèques reste difficile à résoudre ou bien sans pertinence. Alors que tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle la question demeure ouverte, en 1930, le *Museums Journal* définissait clairement le rapport entre le musée et la bibliothèque, remarquant de manière laconique qu'ils s'excluent mutuellement car le musée gère les choses, la bibliothèque, les mots<sup>46</sup>. D'une façon générale, le XX<sup>e</sup> siècle a vu les frontières entre le musée et la bibliothèque se renforcer. Ainsi on a vu la bibliothèque de la British Library quitter les murs du British Museum en 1997 ou bien encore, à une autre échelle, la bibliothèque et le musée de Grenoble s'installer dans des locaux distincts en 1994. Pour Jean Guillemain, « Le débat 'musée ou bibliothèque' est périmé, dans la mesure où la logique qui rattachait les collections numismatiques à d'autres institutions ne semble plus s'imposer : scientifiquement, les médailleurs se suffisent à eux-mêmes<sup>47</sup>. » Tandis que Laurent Heinrichs, bibliothécaire à Grenoble, commenta au sujet du Cabinet des médailles à Paris : « On peut débattre à l'infini pour savoir si ce département relève de la bibliothèque ou du musée, ou s'il participe des deux<sup>48</sup>. »

### Conclusion

Aujourd'hui, des expositions temporaires de grande qualité rythment la vie de la Bibliothèque nationale et certains éléments monumentaux, comme les globes de Coronelli, ont retrouvé une place à Tolbiac, mais le cas du Cabinet des médailles montre qu'il y a encore des articulations entre la culture matérielle et livresque qui demeurent problématiques. La question de la séparation physique vers une autre institution ne semble plus se poser pour le Cabinet des médailles : toutefois, la situation actuelle nous amène à nous demander si à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle il ne faudra pas sérieusement reconsidérer la place de cet « ornement accessoire pour l'établissement<sup>49</sup> ».

Les conventions qui distinguent le musée et la bibliothèque se construisent à l'image des pratiques liées à la matérialité de l'objet « livre » et de l'objet d'art ou de curiosité.

46. S.a. 1930, « Museums and Libraries », *The Museum's Journal*, February, n° 29, p. 257 : « *The general opinion among museum workers seems to be that, though both museum and library aim at the advancement and spread of knowledge and culture, still their methods are so distinct that they should be under distinct management. Dr Lowe put the case very simply in saying that the museum deals with things, the library with words.* »

47. Guillemain, Jean, 2003, *Un cas particulier d'archives privées : les papiers de numismates*, mémoire d'étude de l'École nationale supérieure des sciences de l'information, p. 13.

48. Heinrichs, Laurent, 1998, « Georges Bataille au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale », *Bulletin d'Informations – Association des bibliothécaires français*, n° 178, p. 32.

49. Sarmant, 1994, p. 2.

Si la distinction entre ces pratiques a été renforcée depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les auteurs d'une étude éclairante sur la redéfinition du rôle mutuel de ces institutions aux États-Unis<sup>50</sup> observent le besoin de renforcer à nouveau les liens entre la bibliothèque et d'autres types de collections, notamment face à la numérisation massive du livre qui est en train de transformer son mode de consultation. Le livre est ainsi de plus en plus mis en valeur comme un objet muséal puisque, à l'inverse, la présence physique de l'objet ne saurait être remplacée par une image numérique. Aujourd'hui, le renouveau des rapports entre le musée et la bibliothèque est devenu le sujet de projets de recherche majeurs, comme le *European Museums and Libraries in/of the Age of Migration*<sup>51</sup>, dont l'objectif est de souligner la nécessité d'une approche pluridisciplinaire qui cherche à dépasser cette distinction dans le contexte du changement radical des supports de l'information à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Les collections du Cabinet des médailles et antiques se prêtent avant tout à une illustration de l'histoire de la construction du savoir archéologique à travers les objets. On imaginerait ainsi volontairement la présentation, côte à côte, des objets et des ouvrages et illustrations archéologiques et numismatiques qui ont tenté de les interpréter. Ainsi, le visiteur comprendrait les collections dans leur rapport aux pratiques savantes des hommes et des femmes qui ont travaillé pour et avec l'institution. L'Enlightenment Gallery au British Museum prouve que le public est sensible et ouvert à ce type d'approche, de surcroît quand les lieux se prêtent à la création d'un environnement immersif qui évoque par ses décors et son mobilier sa propre histoire.

Les fonds spéciaux des bibliothèques, comme les collections du Cabinet des médailles, devraient se réinventer afin d'être reconnus comme un atout majeur pour attirer des visiteurs au lieu physique qu'est la bibliothèque, dans notre cas au quadrilatère Richelieu – qui doit assurer son identité face au site de Tolbiac. Ainsi la conception de la présentation publique des collections devrait constituer une priorité, soigneusement étudiée dans la rénovation du quadrilatère et non pas une considération secondaire. L'idéologie tout à fait louable qui consiste à vouloir ouvrir, démocratiser l'accès aux collections érudites de la bibliothèque ne permet pas encore de savoir ce que le visiteur va découvrir là-bas – pourtant c'est bien cela, l'essentiel.

---

50. Voir à ce sujet : Dilevko, Juris et Lisa Gottlieb, 2004, *The Evolution of Library and Museum Partnerships, Historical Antecedents, Contemporary Manifestations, and Future Directions*, Westport (CT), Libraries Unlimited.

51. Nous avons eu l'occasion d'écouter le fondateur de ce projet, un architecte de l'École polytechnique de Milan, Luca Basso Peressut, lors d'une présentation du projet à Bologna, à la conférence Eunamus « Building National Museums in Europe », du 31 mars 2011 [<http://www.eunamus.eu/>]. Il a souligné l'évolution, notamment aux États-Unis, vers des institutions de plus en plus hybrides, où les réserves des bibliothèques deviennent des musées et où le public de la bibliothèque et du musée est considéré selon une politique commune. (Voir le site encore en construction : [<http://www.mela-project.eu/>].)

Doctorante en histoire de l'art à l'Université de Paris IV-Sorbonne, **Felicity Bodenstein** prépare, sous la direction de Barthélémy Jobert, sa thèse sur le *Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de 1819 à 1924*. En lien avec ces recherches, elle était chercheuse associée à la BnF de 2005 à 2008 et elle a été chargée de travaux dirigés en histoire du patrimoine à l'Université de Paris IV. Pendant l'année 2009-2010, elle a été *fellow* au Getty Research Institute, à Los Angeles, travaillant sur le thème de la muséographie de l'antiquité classique à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Depuis juin 2010, elle est assistante de recherche sur le projet *European National Museums: Identity Politics, the Uses of the Past and the European Citizen*, dirigé par le professeur Dominique Poulot à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

